

HOMÉLIE

Amour, mariage, sexualité... questions brûlantes. Rigorisme autrefois, laxisme aujourd'hui ? Au temps du Christ, le divorce était légal. La discussion ne portait que sur le motif du renvoi de sa femme. Jésus explose. Son appel prophétique invite l'homme à pousser sa fidélité jusqu'au bout de sa vérité d'homme. En reprenant cet évangile, trois mots pourront guider notre réflexion : réciprocité, tendresse, amour conjugal.

RÉCIPROCITÉ

Jésus met en lumière les conditions d'un véritable amour. Pour se donner, il faut d'abord exister soi-même et il faut que l'autre existe devant moi. C'est la condition du dialogue et le fondement même de la morale (Marcel Conche). Il s'agit d'aimer l'autre en le reconnaissant pleinement comme autrui. L'autre échappe à toute image dans laquelle je voudrais l'enfermer. Même l'enfant est toujours cet être qui, unique, ne m'appartient pas et que je dois découvrir. « Vos enfants ne sont pas vos enfants » (Khalil Gibran). Jésus, très moderne en cela, prône l'égalité des droits et des devoirs. Pas l'un plus que l'autre n'a pas le droit de faire du mal. L'amour véritable est toujours une aventure spirituelle extraordinaire. Ma vie pour que l'autre vive heureux !

TENDRESSE

L'amour conjugal est un cas privilégié de cette aventure. Un homme et une femme ne commencent à s'aimer qu'à partir du moment où ils se découvrent différents et où la reconnaissance de l'autre est un appel permanent à mourir à soi-même. L'indissolubilité apparaît comme la possibilité indéfinie de surmonter les forces de division. La tendresse devient alors l'inverse de la dureté de cœur. L'évangile parle d'endurcissement du cœur (en grec « skléro cardia », sclérose du cœur). Jésus ne récuse pas la Loi. Mais écrite, gravée sur des pierres, elle risque de n'être interprétée, pratiquée, que par des cœurs de pierre. L'Écriture sur des tables de pierre est une arme dure entre les mains de cœurs endurcis. Elle est tout opposée à celle qui sera écrite sur des cœurs de chair. L'amour est moins un état qu'un projet, moins une reconnaissance qu'une responsabilité. « Aimez-vous » n'est pas un indicatif mais un impératif.

AMOUR CONJUGAL

Alors que la répudiation devient un acte de mort en détruisant un projet d'amour, Jésus propose un enfant comme figure de vie et d'avenir. Dans notre monde où le petit, le faible, le pauvre risque d'être écarté ou exclu, nous ne pourrions être disciples du Christ que si nous luttons de toutes nos forces pour faire advenir cette civilisation d'amour que le pape Jean-Paul II souhaitait (dans sa lettre aux familles, en 1994). La famille : communauté de personnes unies par l'amour. Jésus en appelle au commencement de la création qui est aussi le commencement des Écritures. « Il les fit mâle et femelle. A cause de cela l'être humain quittera... Ce que Dieu a uni, conjoint, qu'un être humain ne le sépare pas ! » Jésus évite de se cantonner au seul point de vue masculin. Le mot grec, qui est traduit généralement par « unir », serait mieux traduit par « con-joint » : selon l'étymologie « atteler ensemble, conjuguer ». Ainsi il laisserait voir et entendre la réalité du mot « joug ». Cette action est attribuée à Dieu, puissance unitive du « joug » divin, des deux une seule chair. Le couple devient la parabole de la vie chrétienne. La chair unique qu'est l'enfant, « conjoint », « tient-ensemble », « conjugue » en lui-même l'altérité de son père et de sa mère. Accueillir un enfant, accueillir comme un enfant, démarche de vie, de foi, d'amour qui nous conduit vers le Royaume, vers le Christ, vers le Père. AMEN

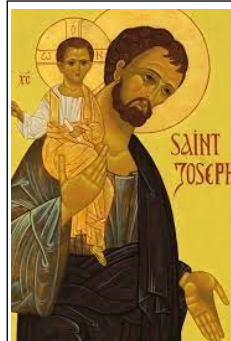
J-M. Roumégoux



FEUILLE DOMINICALE

du 03/10/21 au 10/10/21

(A conserver)



PÈLERINAGE DE L'ICÔNE DE ST JOSEPH DE FOYER EN FOYER

Pour accueillir chez vous l'icône de St Joseph pendant une semaine, utilisez le lien en ligne sur le site internet du secteur. Si vous avez des difficultés avec l'outil numérique, contactez un membre des équipes liturgiques dominicales

ADORATION, ÉCOUTE et RÉCONCILIATION TOUS LES MERCREDIS

De 18h30 à 19h30 à l'église St Martin

PRÉPARATION LITURGIQUE « OUVERTE À TOUS »

Mercredi 6 octobre - 20h30
à St JM Vianney - Salle HLA

ÉVEIL à LA FOI (pour les 5 -7ans) "Bienvenue dans la famille de DIEU"

Samedi 9 octobre
10h30 à St JM Vianney

ECOLE DE LA FOI

Parcours de réflexion à partir
du catéchisme des évêques de France.

Ouvert à tous !

1^o thème : "Croire: question vitale ?"

Samedi 9 octobre de 17h à 18h
St JM Vianney, Salle HLA

Vendredi 8 octobre
20h à St JM Vianney

Rencontre de Mgr James et des lycéens

de l'ensemble Bordeaux Sud
qui seront confirmés
le samedi 04 décembre

DIMANCHE PROCHAIN

Samedi 9 octobre

-18h30 à St JM Vianney

*1^{ère} messe de la pastorale des enfants
et des jeunes. Messe animée par les
jeunes pour les jeunes et tous ceux
qui viendront partager la prière
dominicale avec eux.*

Dimanche 10 octobre

- 9h30 à St Jacques

- 10h30 à St JM Vianney

- 11h à St Martin

LETTRE DE MGR JAMES AUX PAROISSIENS DU DIOCÈSE

Mesdames, Messieurs,
Chers Frères et Sœurs,

Nous avons prié ce dimanche pour les personnes victimes d'abus sexuels sur mineurs. Mardi prochain, le 5 octobre, M. Jean-Marc Sauvé, président de la CIASE, la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise, remettra publiquement aux évêques de France et aux supérieurs des congrégations religieuses le rapport que l'Eglise lui a commandé, il y a 3 ans.

Quelques mots sur la genèse de ce rapport :

- En août 2018, le Pape François a interpellé le Peuple de Dieu au sujet des abus sexuels sur mineurs commis dans l'Eglise.

- Lors de leur assemblée plénière en novembre 2018 à Lourdes, les évêques de France ont décidé la création d'une commission indépendante sur les abus sexuels sur mineurs commis en France par des prêtres. La Conférence des religieux et religieuses de France s'est immédiatement associée à cette démarche.

- Le 13 novembre 2018, Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, a accepté de constituer et de présider cette commission. La mission de cette commission était :

- d'établir les faits sur ces affaires terribles de pédophilie au sein de l'Eglise, depuis 1950, sur une période de 70 ans.
- de comprendre pourquoi et comment ces drames ont pu avoir lieu et ont été traités.
- d'examiner l'action de l'Eglise pour lutter contre la pédophilie et de faire des recommandations.

Pour leur part, les évêques se sont mis à l'écoute des personnes victimes et ont pris en mars dernier toute une série de décisions supplémentaires qu'ils ont présentées à tous les fidèles dans une lettre aux catholiques de France. Nous sommes engagés dans la mise en œuvre de ces mesures nouvelles pour faire de l'Eglise une maison plus sûre.

Mardi prochain, la publication du rapport de la Ciase va être une épreuve de vérité et un moment rude et grave. Nous allons recevoir et étudier ces conclusions pour adapter nos actions. Je vous tiendrai informé car cette lutte contre la pédophilie nous concerne tous. C'est dans une attitude de vérité et de compassion que j'invite chacun d'entre vous à recevoir le contenu de ce rapport. Mais avant tout, nos pensées, notre soutien et nos prières vont continuer d'aller vers toutes les personnes qui ont été abusées au sein de l'Eglise.

Que le Seigneur de justice et de miséricorde nous conduise sur le chemin d'une vie nouvelle.

Monseigneur James

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE : Lecture du livre de la Genèse : Gn 2, 18-24

PSAUME : Ps 127 (128), 1-2, 3, 4-6

R/ Que le Seigneur nous bénisse tous les jours de notre vie !

Heureux qui craint le Seigneur
et marche selon ses voies !

Tu te nourriras du travail de tes mains :

Heureux es-tu ! À toi, le bonheur !

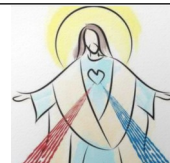
Ta femme sera dans ta maison
comme une vigne généreuse,
et tes fils, autour de la table,
comme des plants d'olivier .

Voilà comment sera béni
l'homme qui craint le Seigneur.
De Sion, que le Seigneur te bénisse !
Tu verras le bonheur de Jérusalem
tous les jours de ta vie,
et tu verras les fils de tes fils.
Paix sur Israël .

DEUXIÈME LECTURE : Lecture de la lettre aux Hébreux : He 2, 9-11

ÉVANGILE : de Jésus Christ selon saint Marc : Mc 10, 2-12

En ce temps-là, des pharisiens abordèrent Jésus et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandèrent : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » Jésus leur répondit : « Que vous a prescrit Moïse ? » Ils lui dirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. » Jésus répliqua : « C'est en raison de la dureté de vos cœurs qu'il a formulé pour vous cette règle. Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur déclara : « Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle. Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère. »



OBSÈQUES de la semaine

Dominique PRAWDZIAK
Andréa SAINT-SEVER

BAPTÊME

Victoire GUERIN

INTENTIONS

Samedi 18h30 à St JM Vianney

*Pour les défunts des familles TAUZIA; VIDALIE
et HAZA*

Dimanche 10h30 à St JM Vianney

*Pour Hélène Gédéon défunte
Pour Marie-Jeanne POMMIER (défunte)*

Dimanche 11h à St Martin

*Pour Roger FERRAN (défunt)
Pour Mme Dominique BERNIGAUT*